

Dossier

L'évaluation structurée du risque de récidive des personnes placées sous main de justice : méthodes et enjeux

Assessing risk of reoffending using structured assessment: Practical and methodological issues

J.-P. Guay^{a,*}, M. Benbouriche^b, G. Parent^c

^a École de criminologie, université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, QC, H3C 3J7 Canada

^b École de criminologie, université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, QC, H3C 3J7 Canada

^c Centre de recherche du centre jeunesse de Montréal - institut universitaire, 1001, boulevard de Maisonneuve Est, 7^e étage, Montréal, QC, H2L 4R5 Canada

Reçu le 13 mai 2015 ; accepté le 26 mai 2015

Résumé

Alors que la prévention de la récidive est en train de subir nombre de transformations en France, l'évaluation du risque de récidive des personnes placées sous main de justice constitue un enjeu majeur. L'absence de structuration et de standardisation des évaluations soulève des doutes à propos de leur validité et souligne la nécessité de recourir à des méthodes d'évaluation cliniquement et scientifiquement validées. Les professionnels et leurs administrations bénéficient désormais d'un éventail de stratégies pour effectuer une évaluation la plus juste, la plus transparente et la plus cohérente possible. Cet article retrace l'évolution de l'évaluation du risque de récidive, les principales stratégies et méthodes, les familles de facteurs de risque les plus couramment utilisés, en plus d'illustrer deux stratégies d'évaluation typiques dans le champ de l'évaluation du risque récidive, l'évaluation intégrée à l'aide du LS/CMI et l'évaluation basée sur le jugement professionnel structuré à l'aide de la HCR-20.

© 2015 Société française de psychologie. Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Évaluation du risque ; Récidive ; Évaluation ; Données probantes

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : jean-pierre.guay@umontreal.ca (J.-P. Guay).

Abstract

Although the prevention of recidivism in France is currently undergoing numerous transformations, the evaluation of the risk of recidivism of individuals under the justice system is a major issue. The absence of structure and standardization in current evaluation procedures raises doubts regarding their validity and underlines the necessity to determine evaluation methods that are clinically and scientifically validated. The professionals and their administration would benefit largely from a range of strategies that would aid in executing the most just, transparent and coherent evaluation possible. This article will trace the evolution of the evaluation of the risk of recidivism, the principal strategies and methods, the most common risk factor families used, as well as illustrations of two typical strategies of evolution of the risk of recidivism; integrated evaluation with the LS/CMI and evaluation based on structured professional judgment guided by the HCR-20.

© 2015 Société française de psychologie. Published by Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords: Risk assessment; Recidivism; Assessment; Best practices

1. Évaluer le risque de récidive : définition et enjeux

Prévenir la récidive nécessite de pouvoir disposer d'une évaluation valide du niveau de risque des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) afin d'identifier les populations les plus à risque mais également de proposer une intervention adaptée, permettant une diminution significative de la récidive. L'évaluation est par conséquent la première étape de la mise en place de stratégies visant à favoriser la réinsertion sociale des PPSMJ. Alors que la prévention de la récidive est en train de subir nombre de transformations en France, l'évaluation du risque de récidive des PPSMJ constitue un enjeu majeur. Cette question apparaît d'autant plus préoccupante qu'en France l'hétérogénéité des pratiques en matière d'évaluation ainsi que l'absence de structuration et de standardisation des évaluations entretiennent un doute plus que raisonnable quant à leur validité (Benbouriche, Ventéjoux, Lebourgault, & Hirschelmann, 2012).

L'évaluation du risque des personnes peut se définir comme le processus par lequel les professionnels recueillent et organisent des renseignements à propos des personnes sur la base des connaissances scientifiques et professionnelles afin :

- d'estimer le risque qu'ils manifestent à nouveau des comportements violents ;
- de déterminer les meilleures façons de prévenir une telle violence (Hart, 2009).

L'évaluation est un processus qui englobe une série d'étapes (Conroy & Murrie, 2007). Parmi elles, on retrouvera une première étape qui implique une réflexion sur la nature du risque et la définition de la récidive privilégiée : de quel risque parle-t-on ? De quel type de récidive est-il question (récidive violente, sexuelle, etc.) ? Dans quel contexte cette récidive est-elle la plus susceptible de se produire ? Cette réflexion sera suivie d'une deuxième étape qui consiste à étudier les données normatives et les taux de base pour ce type de récidive. La récidive chez ces personnes est-elle commune ? Les taux de base seront grandement susceptibles de nous renseigner sur les probabilités de récidive. Troisièmement, une bonne évaluation impliquera une étude détaillée des principaux facteurs de risque et de protection qui caractérisent la PPSMJ. C'est à cette étape que le professionnel aura recours à des outils d'évaluation du risque structurés, basés

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/893600>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/893600>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)